

> **LIEU :**

Château de Modave

Rue du Parc, 2 à 4577 MODAVE

> **ACCÈS :**

- **Voiture :** N90 (Route du Condroz), direction Modave
- **Train :** direction Huy puis prendre le bus TEC 126 A
- **Bus TEC :** de Huy, Ligne 126 A, direction Havelange

> **INFOS ET RÉSERVATIONS :**

Service provincial de Promotion de la Santé

Place de la République Française, 1
4000 LIEGE – 3^{ème} étage

- Tél. 04 349 51 33 • spps@provincedeliege.be
- www.provincedeliege.be/fr/promotionsante

Pour le Collège provincial

La Directrice générale provinciale

Par délégation du Député provincial-Président
(art. L2213-1 du CDLD) :

Le Député provincial en charge de la Santé



**Province
de Liège**

Santé et
qualité de vie

PROMOTION DE LA SANTÉ

**Dimanche
28 septembre 2014**

INVITATION



**Marche
intergénérationnelle
au Château de Modave**

Accueil à partir de 13h00

RESERVATION OBLIGATOIRE

ENTRÉE GRATUITE

■ Éditeur responsable : Province de Liège, Place Saint Lambert 18A, 4000 Liège ■ Ne pas jeter sur la voie publique ■ Réalisation : Cellule Graphique - Service Communication - Province de Liège 08/2014 ■ Photos : © Fédération du Tourisme de Liège - cety images 2014 - Château de Modave ASBL

Au fil des années, la marche intergénérationnelle, organisée par le Service de Promotion de la Santé de la Province de Liège, est devenue un évènement incontournable. Cette manifestation, entièrement gratuite, s'est déjà déroulée sur plusieurs sites attractifs de notre belle province.

Cette année, nous avons le plaisir de vous inviter sur le site exceptionnel du Château de Modave. Ce château, datant du Moyen Age, a été partiellement détruit au milieu du XVIIème siècle et ensuite rénové en une élégante demeure de plaisance. Ses jardins aménagés, accessibles au public, la balade à travers la réserve naturelle et la visite du Château font de ce domaine un véritable havre de paix.

Autant de raisons de venir nous rejoindre le **dimanche 28 septembre**, dès **13h00** pour passer un après-midi de détente et d'amusement tout en pratiquant, en douceur, une activité physique salutaire pour notre santé !

Bouger, c'est bon pour la santé !

Le Député provincial - Vice-président en charge de la Santé

- **13h00 :**
Accueil du public
- **13h30 :**
Allocution de bienvenue
de **Monsieur Georges PIRE**, Député provincial, Vice-président en charge de la Santé et de la Qualité de Vie, Président de Liège Province Santé de l'O.M.S.
- **De 14h00 à 16h00 :**
Départs libres pour les promenades de 4km (départ à proximité du château) ou de 7,5 km (balisée à travers la réserve naturelle)
- **14h00 :**
Premier départ pour la visite guidée du Château
(audio-guides)
- **16h00 :**
Deuxième départ pour la **visite guidée du Château**
(audio-guides)
- **14h00 à 17h30 :**
Goûter offert dans les écuries du Château
- **18h00 :**
Clôture de la journée

Toutes les activités proposées sont **gratuites**. Cependant, le nombre de places étant limité, **les réservations sont OBLIGATOIRES !**

La marche de 7,5km comporte des passages dans des prairies et des champs. **Elle est conseillée aux aventuriers et marcheurs aguerris.**

Pour les personnes à mobilité réduite et les poussettes :

- la balade à travers la réserve naturelle (7,5KM) n'est pas accessible ;
- la balade de 4 km est accessible ;
- les poussettes sont interdites à l'intérieur du Château ;
- l'accès pour les personnes à mobilité réduite est uniquement possible au rez-de-chaussée ;
- un sanitaire adapté est prévu à la cafétéria ;
- les chiens d'assistance accompagnant les personnes malvoyantes ou aveugles sont les bienvenus dans les bâtiments.

Après inscription, si un imprévu vous empêche de participer à notre manifestation, **MERCI** de bien vouloir nous contacter pour **ANNULER** votre réservation.

